

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 172

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Du 24. Glatz Emile, fille d'Emile et de Emma, née Québatte, aux Breuleux. — Du 24. Bigler Cécile-Maria, fille d'Edouard et de Virginie, née Voirol, aux Ravières.

Février. — Du 2. Willemain Valérie-Augusta, fille de Arthur et de Elmire, née Theurillat, aux Breuleux. — Du 7. Hamel Marie-Marguerite, fille de Aurèle et de Marie, née Boillat, aux Breuleux. — Du 12. Jeandupeux Cécile-Lucia, fille de Charles et de Léa, née Chapatte aux Breuleux. — Du 12. Clémence Ernest Germain, fils de Paul et de Agripine, née Humair au Cratat-Loviat. — Du 17. Froidevaux, Maria-Juliette, fille de Paul et de Aline, née Jeannoutot, aux Vacheries. — Du 18. Boillat Hélène-Blandine-Bernadette, fille de Numa et de Louise, née Froidevaux à La Chaux. — Du 18. Donzé Isabelle-Hélène-Maria, fille de Joseph et de Clarisse, née Boillat, à La Chaux. — Du 18. Aubry René-Ali, fils de Charles, et de Bertha, née Rebetze, aux Breuleux. — Du 21. Aubry Charles-Marc, fils de Charles et de Euphrasie, née Québatte, aux Breuleux. — Du 23. Boillat Lucie-Marie-Victorine, fille de Aurèle et Irmine née Joly, à La Chaux.

Mars. — Du 3. Aubry Edmond-Félicien, fils d'Edmond et de Udina, née Boillat, à La Chaux. — Du 4. Chappatte Jean-Cyprien, fils de Jules et de Cécile, née Chappatte, aux Breuleux. — Du 8. Joly Marin-Maurice, fils de Emile et de Anna née Triponez aux Breuleux. — Du 10. Donzé Emile fils de Emile et de Ida née Marchand aux Breuleux. — Du 28. Caldeleri Victor-Manuel, Battista et de Anna, née Huguenin, aux Breuleux. — Du 28. Boillat Gervais-Joseph, fils de fils de Paul et de Julia, née Chappatte, à La Chaux. — Du 28. Voirol Anna-Marie, fille de Joseph et de Bertha, née Boillat, à La Chaux. — Du 31. Donzé Abel-Numa, fils de Louis et de Bertha, née Schwarb aux Breuleux.

Mariages.

Janvier. — Du 23. Baume Joseph-Aurélien, voiturier des Breuleux, et Aubry Maria-Emilia, horlogère de Epiquez, aux Breuleux.

Février. — Du 15. Benhard Louis-Joseph, coiffeur de Delle, et Schöni-Lina-Bertha, servante de Sumiswald aux Breuleux.

Décès.

Janvier. — Du 5. Pelletier Marius-Arnold, fils de Jules au Roselet, né en 1901. — Du 22. Aubry Mélanie-Virginie, célibataire, fille de Constant de La Chaux, née en 1845.

Février. — Du 5. Cattin Marie-Louise, née Rollat, épouse de Joseph, née en 1856. — Du 17. Froidevaux Robert-Onésime, fils de Elie aux Vacheries né en 1898. — Du 22. Thiévent Célestine, née Brossard, veuve de Justin née en 1818.

Mars. — Du 3. Froidevaux Arsène-Justin, célibataire, fils de Victor né en 1851. — Du 5. Gerber Caroline-Julie, épouse de Pierre Gerber, aux Chaux née en 1865. — Du 10. Berger Ida-Alice, fille de Jean, au Peu Girard née en 1900. — Du 28. Jeanbourquin Louise-Marie-Cécile, fille de Jules et de Cécile, née Aubry, née en 1900. — Du 29. Aubry-Charles-Marc, fils de Charles et de Euphrasie née Québatte, né en 1901.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 171 du *Pays du Dimanche* :

666. CHARADE.

Platon.

667. SYNONYMES.

Chaque tête.

CHasser.	— Briser.
HAbile.	— Adroit.
DRivée.	— Venue.
QUittance.	— Acquit.
ENir.	— Joindre.
LEève.	— Disciple.
TEétu.	— Opiniâtre.
LEstampé.	— Image.
LESar.	— Empereur.
LEquilibrer.	— Pondérer.

668. CONTRAIRES.

Chaque avis.

CHair.	— Obscur.
HAeur.	— Malheur.
QUactivité.	— Nonchalance.
DRuelles.	— Réconciliation.
ENité.	— Pluralité.
LElever.	— Abaisser.
AVme.	— Corps.
LVif.	— Lent.
LIgnorant.	— Instruit.
Sommet.	— Base.

669. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

AB SA LON
SA RI GUE
LON GUE VILLE

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM Le pilier du cercle Industriel à Neuveville; Djoset, président di Club di Coinat à Chevenez; Appoline Froidevaux à Saignelégier; La Julia au fort Chabrol à Chevenez; Le secret de polichinelle; Les déboires d'un complet le soir du 14 avril à Porrentruy, (tableau vivant en un acte); Langha Marina, l'auteur du nouveau drame « La fin tragique d'un bol de Sarreguemines, ou l'effondrement de la céramique. »

674. LOGOGRIPE.

Mon tout va sur sept pieds; rapide, infatigable, Balançant mollement son grand corps, on dirait Un vaisseau naviguant sur une mer de sable; Une lettre de moins, et voici qu'apparaît Un groupe de maisons perdu dans la campagne; Coupez, rompez encor mon tout décapité, Je suis un pur esprit fait pour l'éternité, Et l'on me voit jaillir au flanc de la montagne.

675. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — L'art n'est pas bien vendu.
- N° 2. — Il faut que je vise la gazelle.
- N° 3. — Vice et rien ne mordent pas ensemble.
- N° 4. — Celui qui somme vite somme deux mois.
- N° 5. — Le page fuit au jour.
- N° 6. — Chacun rit du lien de son cœur. et personne n'ose en lire de son esprit.

676. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms de deux objets dont se sert le caricaturiste :

X X X X	1. Terrain clôturé.
X X X X	2. Couleur du firmament.
X X X X	3. Père.
X X X X	4. Ville de France.
X X X X	5. Répétition du son.
X X X X	6. Néant.

677. DICTIONNAIRE PITTORESQUE.

Quelle est l'origine de cette locution populaire :

Faire du Dix-huit?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 30 courant.

Publications officielles

Mises au concours

La place de cantonnier route Courrendlin-Vicques-Courchapoix (640 fr. traitement avec 5 jours de travail). S'inscrire jusqu'au 25 avril au secrétariat de préfecture à Delémont.

Convocations d'assemblées.

Soubey. — Le 21, assemblée bourgeoise après l'office pour nommer un bourgeois.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 21 pour passer les comptes.

Bassecourt. — Le samedi 20 à 8 h. du soir pour s'occuper de réparations de chemins, du placement d'un bassin de fontaine, nommer un membre de la commission des écoles primaires, plaider la garde des troupeaux, etc.

Breuleux. — Lundi 29 à 3 h. pour passer les comptes, décider un emprunt et statuer sur la construction de rigoles.

Fontenais-Bressaucourt. — Assemblée paroissiale le 21 après l'office pour passer les comptes.

Buix. — Le 21 à 2 h. pour s'occuper à nouveau de la question des eaux et prendre une décision concernant la composition de la commission des eaux.

Courgenay. — Le 21 à 1 h. pour statuer sur une demande de révision partielle du règlement d'organisation et s'occuper des réparations d'un chemin.

Fregécourt. — Le 28 à 2 h. pour passer les comptes; s'occuper d'une prise d'actions pour la halte projetée entre Alle et Miécourt.

Glovelier. — Le 21 à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper d'établissement de rigoles, d'un règlement sur l'école complémentaire, de la prise des taupes, etc.

Mobelier. — Le 21 à midi pour passer les comptes.

Feuchappatte. — Le 22 à 1 h. passer les comptes, statuer sur une demande d'achat de terrain etc.

Bourrignon. — Le 28 à 2 h. pour passer les comptes, décider des réparations, etc.

Courtedoux. — Le 21 à 12 h. 2 pour passer les comptes.

Courchapoix. — Le 21 à 2 h. pour passer les comptes, décider si on augmentera des traitements.

Fleujouse. — Le 28 à 1 h. pour ratifier l'achat d'immeubles, s'occuper d'une prise d'actions au régional P. B., passer les comptes.

Rebevelier. — Le 21 à 2 h. pour plaider la garde des troupeaux, passer les comptes et statuer sur une demande de passage.

Soyhières. — L'assemblée communale convoquée pour le 14 aura lieu le 21 avec les mêmes tractanda.

Montignez. — Le 28 à 3 h. pour passer les comptes, nommer le garde-champêtre, s'occuper des chemins.

Cote de l'argent

du 17 avril 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. 50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. 50 le kilo

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.